

**Univerzita Karlova v Praze**  
**Pedagogická fakulta**  
**Katedra francouzského jazyka a literatury**

## **Bakalářská práce**

***LA VIEILLESSE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI :  
LE POINT DE VUE SOCIOLOGIQUE,  
ECONOMIQUE ET PHILOSOPHIQUE***

**vedoucí bakalářské práce: Mgr. Tomáš Klinka**

**autor bakalářské práce: Anna Jedelská**

**obor studia: Francouzština a Pedagogika se zaměřením na vzdělávání**

**rok dokončení práce: 2013**

## **Abstrakt česky**

**Název bakalářské práce:** Stáří včera a dnes : pohled sociologický, ekonomický a filozofický

**Klíčová slova:** Interdisciplinarita, Stáří, Vývoj, Populace, Důchod

### **Abstrakt:**

Vedeni zájmem o nově vzniklý společenský fenomén stáří jsme provedli první průzkum a objevili nepřehledné množství vědních disciplín, které se touto problematikou zabývají. Proto jsme zvolili jako téma bakalářské práce právě interdisciplinaritu stáří. Cílem práce tedy bylo poukázat na tento aspekt a rozebrat jej optikou tří základních společenskovědních disciplín: z pohledu sociologického, ekonomického a filozofického. Každé z disciplín byla věnována samostatná kapitola, čtvrtou kapitolu pak tvořil výzkum. Přínos práce spatřujeme v rozšíření obzorů jak starší, tak i mladší generace, především seznámení s termínem “ageismus“, tedy forma diskriminace starších.

## **Abstrakt anglicky**

**Title of the thesis:** Old age of yesterday and today : point of view of sociology, economy and philosophy

**Keywords:** Interdisciplinarity, Old age, Development, Population, Pension

### **Abstract:**

Leaded by interest in the new social phenomenon of the old age, we did a first research, which uncovered a big number of scientific disciplines concerning the topic. So we choosed this interdisciplinarity as the theme of our thesis. The aim of this work was to analyze it from the point of view of sociology, economics, and philosophy. Each of the disciplines was then discussed in one chapter, accompanied by research, in the fourth chapter. We see the contribution of work in diffusion of horizons of older and younger generations, specifically in the notification of the terme “ageism”, form of discrimination of senior.

## **Prohlášení:**

Prohlašuji, že bakalářskou práci s názvem *La vieillese d'hier et d'aujourd'hui : le point de vue sociologique, économique et philosophique* jsem vypracovala samostatně. Použitou literaturu a podkladové materiály uvádím v přiloženém seznamu literatury.

V Praze dne

Vlastnoruční podpis

## Sommaire

|   |    |
|---|----|
| Introduction.....                                       | 6  |
| 1. La vieillesse du point de vue sociologique.....      | 7  |
| 1.1 Les changements démographiques.....                 | 9  |
| 1.2 Les changements culturels.....                      | 10 |
| 2. La vieillesse du point de vue économique.....        | 12 |
| 2.1 La naissance du besoin de la retraite.....          | 12 |
| 2.2 De la Sécurité sociale aux premières réformes.....  | 16 |
| 2.3 Des réformes prépondérantes de 1993 à 2008.....     | 18 |
| 2.4 La forme actuelle de la loi.....                    | 19 |
| 3. La vieillesse du point de vue philosophique.....     | 21 |
| 3.1 La vieillesse dans les civilisations anciennes..... | 21 |
| 3.2 La vieillesse au Moyen Age.....                     | 23 |
| 3.3 La vieillesse du XVIe et XVIIe siècle.....          | 24 |
| 3.4 La vieillesse du XVIIIe siècle.....                 | 25 |
| 3.5. La vieillesse du XIXe siècle.....                  | 26 |
| 3.6. La vieillesse du XXe siècle à aujourd'hui.....     | 27 |
| 4. Le ressenti des personnes âgées.....                 | 30 |
| 4.1 Présentation.....                                   | 30 |
| 4.2 La formulation des hypothèses.....                  | 31 |
| 4.3 Construction du dispositif d'enquête.....           | 31 |
| 4.4 L'analyse des résultats.....                        | 33 |
| Conclusion.....   | 40 |
| Résumé.....   | 41 |
| Bibliographie.....                                      | 45 |
| Annexe.....   | 47 |

## Introduction

Depuis la Révolution Industrielle du XVIII<sup>e</sup> siècle, les progrès techniques de l'homme sont indéniables<sup>1</sup>. Aujourd'hui, suite à toutes ces évolutions, plus particulièrement celle de la médecine, l'homme a réussi à augmenter son espérance de vie. Ainsi, nous pouvons observer qu'avec la prolongation de la vie et la baisse de la natalité, la population vieillit. Cela procure un déséquilibre dans la société, plus précisément sur le nombre de personnes actives et inactives. De ce fait, les personnes âgées deviennent un « fardeau » pour la société, qui n'a pas assez de moyens ni assez de place dans les maisons de retraite. C'est pourquoi la question du financement des retraites est remise en cause.

Même si la vieillesse est un phénomène qui touche l'ensemble des sociétés développées, nous avons décidé de nous concentrer uniquement sur la réalité française, par intérêt personnel pour la culture française ainsi que par la spécialisation des études. Pour ne pas mélanger les bases de données avec celles concernant la situation en République Tchèque, nous nous appuyons à présent sur les articles scientifiques français.

A force de rencontrer un grand nombre de domaines scientifiques s'intéressants à la problématique de la vieillesse, nous avons choisi de profiter de cette interdisciplinarité, afin d'étudier brièvement tous les côtés de la vieillesse pour ensuite proposer une vision complexe et diverse de la thématique abordée. Ainsi, l'objectif de ce texte sera de synthétiser les informations de différentes sphères et ressources, pour apporter une optique complète à la problématique délicate de la dernière étape de vie.

Tout d'abord, nous allons traiter la vieillesse comme un phénomène social, en cherchant à expliquer les changements dans la société française au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Ensuite, nous allons nous arrêter sur les réformes des retraites en France, à partir de leurs naissances jusqu'à aujourd'hui. Puis, nous allons analyser le point de vue philosophique, c'est-à-dire quel est le rôle d'une personne âgée dans la société d'hier et d'aujourd'hui. Pour conclure, nous nous permettons de proposer une enquête pour pouvoir traiter le ressenti des personnes âgées et leur façon de passer leur temps libre. Comment vivent-elles cette dernière période de la vie ?

---

<sup>1</sup> Nicolas Bourguinat: *Le 19<sup>e</sup> siècle en Europe*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2003, p. 318

## 1. La vieillesse du point de vue sociologique

Le plus souvent nous parlons de la vieillesse comme de la dernière étape de la vie d'un individu. Il s'agit d'une période qui se caractérise par la détérioration des fonctions psychiques ou physiques, par la diminution de l'activité sociale. Ceci sont des faits reconnus, la question qui se pose est la suivante : « Comment ce stade est-il lié à la société ? Pourquoi il faut s'intéresser aux personnes de 50 ans et plus ? ». Dans ce chapitre, nous voudrions répondre à celles-ci en proposant un point de vue sociologique sur la vieillesse.

Dans ce premier chapitre, nous allons présenter un phénomène qui apparaît depuis quelques années dans les sociétés développées : le vieillissement démographique. Il s'agit d'une : « *Modification de la structure par âge d'une population, essentiellement sous l'action d'une baisse de la fécondité, telle que cette structure présente proportionnellement peu de jeunes et beaucoup de personnes âgées.* »<sup>2</sup> Plus simplement, nous faisons face au changement des caractéristiques de la population, qui mène à l'augmentation de l'espérance de la vie<sup>3</sup>, ainsi qu'au nombre de personnes âgées plus élevé qu'auparavant.

Nous pourrions considérer cet ajournement de la mort comme une victoire contre la nature, le prolongement de notre existence comme la possibilité de profiter plus longtemps de la vie. Pourtant, les enquêtes montrent, que cette tendance a un impact négatif sur notre société. Selon les dernières prévisions de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)<sup>4</sup>, en 2060, la population pourrait être représentée d'un tiers par des personnes âgées de plus de 60 ans, ou bien, qu'une personne sur trois serait un retraité. En plus, les projections montrent, que si la tendance se maintient, le nombre de personnes de 75 ans et plus pourrait doubler par rapport à la situation actuelle (voir le tableau ci-dessus). Nous pouvons ainsi constater, que le nombre de jeunes de moins de 20 ans devrait baisser de 2 %, et celui des individus de 20 ans à 59 ans devrait diminuer de plus de 5 %.

---

<sup>2</sup> Thinès George : *Dictionnaire des sciences humaine*. Editions Universitaire, Paris : 1975, p. 1017

<sup>3</sup> « *L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge* »

url: <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/esperance-vie.htm>

consulté le 29 Mars

<sup>4</sup> <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/irweb/projpop0760/dd/pyramide/pyramide.htm>; consulté le 29 Mars 2013

## Projection de population à l'horizon 2060 et structure par âge

en %

|  | <b>Population au 1er janvier en millions</b> | <b>Moins de 20 ans</b> | <b>20 ans à 59 ans</b> | <b>60 ans à 74 ans</b> | <b>75 ans ou plus</b> |
|--|--|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| Champ : France métropolitaine.                       |  |                        |                        |                        |                       |
| Source : Insee, projections de population 2007-2060. |  |                        |                        |                        |                       |
| <b>2015</b>  | 64,5   | 24,2                   | 51,0                   | 15,5                   | 9,3                   |
| <b>2020</b>  | 66,0   | 23,9                   | 49,6                   | 17,0                   | 9,4                   |
| <b>2025</b>  | 67,3   | 23,5                   | 48,4                   | 17,2                   | 10,9                  |
| <b>2030</b>  | 68,5   | 23,0                   | 47,5                   | 17,1                   | 12,3                  |
| <b>2035</b>  | 69,7   | 22,6                   | 46,7                   | 17,1                   | 13,6                  |
| <b>2040</b>  | 70,7   | 22,4                   | 46,6                   | 16,3                   | 14,7                  |
| <b>2050</b>  | 72,3   | 22,3                   | 45,9                   | 15,9                   | 16,0                  |
| <b>2060</b>  | <b>73,6</b>                                  | <b>22,1</b>            | <b>45,8</b>            | <b>15,9</b>            | <b>16,2</b>           |

Ceci dit le nombre de personnes actives, c'est-à-dire des personnes exerçant une activité lucrative indépendante, ne suffira plus pour financer la part de plus en plus importante d'inactifs.

C'est pourquoi Michèle Delaunay, ministre chargée des Personnes âgées, a lancé une mission sur l'adaptation de la société française à ce problème pressant. Ce projet devrait viser le côté économique ainsi que sociale, plus précisément la coopération entre les générations.<sup>5</sup> Nous discuterons de ces questions d'avenir ultérieurement et nous allons expliquer à présent les causes de cette réalité.

### Les facteurs du vieillissement

Pour pouvoir mieux comprendre la problématique du vieillissement de la population, il nous faut présenter les différents facteurs qui en sont en cause. Comment ce phénomène est-il apparu? Nous pouvons remarquer deux grands changements dans la société au cours du 20<sup>e</sup> siècle, qui ont influencé ceci : les changements démographiques et culturels.

---

<sup>5</sup> <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/adapter-la-societe-francaise-au-vieillissement-de-la-population>, consulté le 18 Mars

## 1.1 Les changements démographiques

Tout d'abord nous allons nous arrêter sur les changements démographiques. Pour expliquer cette notion, nous pouvons emprunter la définition du Dictionnaire de la réadaptation et de l'intégration sociale : « *Changements se produisant au sein d'un groupe population, tels que la composition et la variation de nombre total d'individus dans une région donnée par suite de naissances, des décès, du vieillissement de population et des flux migratoires...* »<sup>6</sup>. Autrement dit, il s'agit d'une modification des qualités de la population telles que la fécondité, la natalité, la mortalité, la migration. Ainsi, la structure de la population est dépendante de ces quatre variables, plus précisément, de leur relation.

Évidemment, pour l'équilibre de la société il est souhaitable que ces variables restent en relation par un accroissement proportionnel, c'est-à-dire par exemple le taux de natalité et de mortalité qui augmentent d'une manière symétrique, ce qui provoque un faible accroissement de la population. Malheureusement, ce modèle, appelé traditionnel, commence à changer au cours du 20<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi Adolphe Lardy, économiste et homme politique, se lance dans des études démographiques<sup>7</sup> ; c'est-à-dire « *Étude des populations humaines, de leur état, de leur mouvement ainsi que des facteurs (biologiques, socioculturels, etc.) agissant sur ces caractéristiques* : »<sup>8</sup> Selon sa théorie de la révolution démographique<sup>9</sup>, la population fait face à un procédé de changement de ce régime démographique traditionnel d'équilibre vers le régime démographique moderne déséquilibré. Ce déséquilibre consiste en une perte de la proportionnalité souhaitée, ce qui se produit dans deux phases. Dans la première phase, nous pouvons observer la croissance de la natalité et la baisse de la mortalité, ce qui procure une augmentation importante de la population. Ensuite, la diminution de la natalité et la baisse de la mortalité causent deux types du vieillissement. Ces deux types, que nous pouvons observer en France, sont le vieillissement par le haut et par le bas. Celui « par le haut » signifie la prolongation de la vie, le nombre augmentant de personnes âgées. Par contre, nous appelons l'autre type « par le bas », car il est lié à la diminution des jeunes, par une natalité moindre.

<sup>6</sup> <http://www.med.univ-rennes1.fr/iidris/cache/fr/12/1275>, consulté le 18 Mars

<sup>7</sup> *La révolution démographique. Études et essais sur les problèmes de la population*. 1934. Réédité à Paris, INED, 1982.

<sup>8</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9mographie/23442>, consulté le 28 Mars 2013

<sup>9</sup> [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc\\_0035-2969\\_1982\\_num\\_23\\_1\\_3545](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1982_num_23_1_3545), consulté le 28 Mars 2013



## 1.2 Les changements culturels

Les statistiques de l'Insee montrent une réalité indéniable, la population vieillit suite aux changements démographiques. Or, les fondements de ces changements doivent également exister. Ainsi, allons au « bout du fil » pour chercher la cause, et nous trouverons l'homme. Comme la société évolue, la culture développe avec, et apporte des changements divers.

Comme Denis C. Meyer l'affirme<sup>10</sup>, le début du 20<sup>e</sup> siècle est surnommé « Belle époque », grâce aux nombreuses inventions telles que « la fée électricité », la machine à laver, ou le pilote automatique. A part ces développements merveilleux, il s'agit également de l'époque de la liberté et d'une prospérité croissante, qui sont violemment coupées par la première guerre mondiale. Celle-ci a un effet prépondérant sur les familles françaises.

Avant la guerre, la natalité est faible en moyenne. Un des premiers démographes Alfred Sauvy l'explique par une certaine stratégie familiale, qui consiste à avoir moins d'enfant pour accéder aux classes moyennes, par l'intermédiaire de dépenses moindres. Il parle même d'une image de famille idéale, représenté par deux parents, une fille et un garçon, nommée le « choix du roi »<sup>11</sup>. Tandis que durant la guerre la situation commence à changer petit à petit, celle-ci se bouleverse violemment après le conflit. L'âge au mariage baisse, et le nombre de familles, encouragées par les allocations familiales, augmente ainsi que le nombre d'enfants par ménage. Ce « baby-boom » se poursuit jusqu'aux années soixante.

Les années suivantes sont marquées par les multiples inventions d'appareils ménagers. Ceux-ci ont un « double effet » sur la vie des femmes. D'un côté ils leur « facilitent la vie », leur permettent de s'imposer et apportent une certaine liberté. Lorsqu'ils les remplacent dans les ménages, les femmes peuvent être salariées. Leur taux d'activité remonte, elles commencent à occuper les postes de la fonction publique et les travaux liés à l'industrie, historiquement accessible uniquement aux hommes. De l'autre côté, la maternité est reportée à plus tard, et de ce fait la natalité baisse à nouveau.

Avec les lois des années soixante-dix et quatre-vingts, les inégalités entre les hommes et les femmes s'amointrissent significativement, et la structure familiale classique change de forme. La famille devient moins fermée, moins puritaine, moins hiérarchique.

---

<sup>10</sup> [http://www.french.hku.hk/dcmScreen/lang2044/histoire\\_20e.htm](http://www.french.hku.hk/dcmScreen/lang2044/histoire_20e.htm) consulté le 8 avril

<sup>11</sup> Borne, Dominique : *La société française : Années 1930 – 1990*. Adagp : Paris, 1996. p. 26

Les jeunes ainsi que les plus âgées retrouvent leur autonomie et désagrègent l'identité familiale classique.

Dominique Borne, agrégé d'histoire, justifie cette évolution par la rentrée de la société française dans l'ère de la consommation. La croissance de l'équipement des ménages et la multiplication des grandes surfaces procurent l'uniformité des familles, tandis que les médias soutiennent la liberté individuelle. La lecture n'est plus réservée aux élites, les magazines se développent au détriment des journaux quotidiens, pour que la télévision accomplisse la conformité culturelle.

Un autre secteur qui est touché par cette idée d'unification, c'est l'école. La massification<sup>12</sup>, qui ouvre la porte à tout le monde sur tous les niveaux de l'école, tente d'effacer les inégalités scolaires, cependant cause la suppression des diplômés par rapport au nombre de postes proposés. D'un taux de 50 % de la population sans diplôme, au début du XXème, nous arriverons dans les années 70 à 40 % de la population possédant un diplôme supérieur au baccalauréat.<sup>13</sup> Cette modification de la société associée aux multiples changements économiques mondiaux entraînent une augmentation du chômage. En effet, celui-ci passe au-dessus de la barre symbolique des 10 % au début des années 1980. La crise touche surtout les jeunes, les femmes, et les populations les moins intégrées à l'ensemble social. Le nombre de chômeurs ne redescendent qu'en 1997, mais aujourd'hui nous constatons une remontée du taux de chômage du à une nouvelle crise qui a éclaté en 2008. Celle-ci perdure encore actuellement.

---

<sup>12</sup> « *Adaptation d'un phénomène à la masse, au grand nombre par suppression des caractères différenciés qu'il présentait.* » Larousse, <http://www.larousse.fr/>  
consulté le 26 Mars

<sup>13</sup> Chalmin, Philippe : *La France au XXe siècle : Une siècle d'économie et de société française en 100 graphiques.* EUREL-SFAC : Paris, 2000, p.54

## 2. La vieillesse du point de vue économique

Lorsque la sociologie détermine simplement la population âgée à partir de l'âge de 60 ans, au niveau économique, la notion de vieillesse reste plus compliquée à définir. Comme nous l'avons mentionné auparavant, la population vieillit, et le moment du départ à la retraite n'est pas décidé selon un ressenti subjectif de la personne âgée ou la capacité objective de travailler de celle-ci, mais suite au besoin de financer la vieillesse de la génération suivante. Il s'agit donc d'une vision de la vieillesse s'intéressant moins à l'homme et plus aux chiffres voir aux statistiques. C'est ainsi une nouvelle optique qui se propose pour étudier autour du sujet de la vieillesse. De ce fait, nous voulons présenter les conditions de départ à la retraite en France, ou bien le point de vue économique sur la fin de la vie.

### 2.1 La naissance du besoin de la retraite

Pour mieux assimiler la situation actuelle du système de retraite, il va falloir dans un premier temps présenter l'évolution de celui-ci.

Nous pouvons dater la naissance de la retraite au début du XXe siècle. Plus précisément, il s'agit de la constitution du premier système obligatoire d'assurance vieillesse en France, adopté le 5 avril 1910. L'objectif de cette loi fut de « *garantir à tous les salariés des deux sexes gagnant moins de 3000 franc par an (assurer obligatoire) une pension de retraite à partir de l'âge de 60 ans* »<sup>14</sup>. Les ressources proviennent d'un côté des cotisations partagées entre les ouvriers et les patrons, d'autre part des subventions de l'Etat. Le montant reste déposé à la "Caisse de retraites ouvrières et paysannes" sur un compte individuel jusqu'à l'échéance et son remboursement. Or, comme Jean-Marie Thiveaud l'exprime dans le titre de son article, le chemin pour arriver aux premières lois ne s'est pas fait du jour au lendemain. Quelle était la situation auparavant? Regardons au

---

<sup>14</sup> Thiveaud Jean-Marie. *La lente construction des systèmes de retraite en France de 1750 à 1945*. In: Revue d'économie financière. N°40, 1997. Les systèmes de retraite, structure(s), défis et perspectives. pp. 21-54. url : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecofi\\_0987-3368\\_1997\\_num\\_40\\_2\\_2305](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecofi_0987-3368_1997_num_40_2_2305)

Consulté le 11 avril 2013

commencement, à la naissance même du besoin de la retraite.

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la dernière étape de vie d'un individu et son financement représentait un choix personnel de chaque famille. C'est-à-dire, que les dépenses de la personne âgée étaient réglées par la famille, soit du propre argent économisé par l'individu concerné, soit du revenu des membres actifs. De plus, les relations plus proches entre les générations de l'époque ainsi que l'existence de maisons multi générationnelles permettaient le soin des personnes âgées au sein de la famille. Lorsque les changements démographiques et culturels rendent ceci impossible ainsi que ces solutions insuffisantes, l'Etat est obligé d'intervenir. Le financement de la population âgée devient « une chose publique », ainsi que le sujet de longs débats politiques. La vieillesse devient un « problème » pour certaines parties de la société en fonction de sa classe sociale. La rente viagère permettait aux personnes aisées de finir leur vie avec une noblesse et un confort certain. En revanche, la diminution du travail et des revenus beaucoup moins élevés représentaient une faillite pour les pauvres. C'est pourquoi les savants se sont lancés dans des projets divers pour trouver une solution pour ces personnes issues des classes sociales défavorisées.

Les premiers projets apparaissent dans les années 1750-1789. Ils contiennent des idées comme par exemple celle d'une maison de retraite pour les domestiques ou la création d'une Caisse nationale qui permettrait d'accumuler des moyens pour l'avenir des citoyens pauvres. En effet, tous ces projets visaient soit l'épargne, soit l'assurance, ou l'association mutuelle. En dépit de l'originalité, aucun de ces plans ne connaîtra sa réalisation pour le moment.

Par contre, certains projets sont retrouvés et réalisés ultérieurement, comme en 1789 celui de La Rocque d'organiser une caisse nationale qui : « *offrirait à la classe indigente des citoyens un revenu assuré dans leur vieillesse, moyennant un très faible rétribution pendant vingt ou trente années.* »<sup>15</sup> Selon Jean-Marie Thivaud, c'est l'esprit révolutionnaire de 1789 qui fait avancer les innovations financières. L'explication est simple, en effet, nous pouvons considérer la population âgée comme une population défavorisée, et qu'est-ce qui pourrait révolter les révolutionnaires plus que les inégalités

---

<sup>15</sup> Thivaud Jean-Marie. *La lente construction des systèmes de retraite en France de 1750 à 1945*, Op. Cit , p. 25

sociales ? Nous trouvons même une définition des inégalités créée par le marquis de Condorcet, philosophe et mathématicien, composée des trois causes : « *l'inégalité d'état entre celui dont les moyens de subsistance, assurés pour lui-même, se transmettent à sa famille, et celui pour qui ces moyens sont dépendants de la durée de sa vie, ou plutôt de la partie de sa vie où il est capable de travail ; enfin l'inégalité d'instruction* ». <sup>16</sup> A cause des difficultés politiques et économiques, les divers projets sont refusés à nouveau. Pourtant, la solution n'est toujours pas trouvée et la situation s'aggrave. C'est la raison pour laquelle la société française accepte la « *panacée pour remédier à cette maladie sociale de la vieillesse* » <sup>17</sup> : la tontine. Qu'est-ce qu'une tontine ? Le dictionnaire Larousse explique cette notion de la manière suivante : « *Opération par laquelle plusieurs personnes constituent par le paiement de cotisations un fonds commun, qui sera capitalisé et versé à l'échéance convenue aux survivants.* » Plus simplement, ce système très proche de celui de nos jours permettait de prévoir les années financièrement compliquées et de se préparer sans peur de perdre ou de se faire spolier son patrimoine. Malgré son potentiel, même cette solution possédait des désavantages surtout en ce qui concerne l'inflation omniprésente, c'est-à-dire la dévalorisation de la monnaie. En fin de compte, ce plan n'apparaît pas comme idéal.

Après la banqueroute des deux tiers en 1797, les propositions peu nombreuses deviennent encore plus prudentes. A cet instant, les projets visent la création des caisses d'épargne, cette fois indépendante du crédit public. Or, nous devons attendre jusqu'en 1818 pour que la première *Caisse d'épargne et de prévoyance* soit acceptée et créée à Paris. Celle-ci paraît être en mesure de garantir les retraites. Finalement, cette apparence se montre erronée, et la population française vérifie vite que ni l'épargne, ni l'assurance-vie ne couvrent entièrement la dernière étape de la vie.

En 1843, l'Etat décide alors de mettre en place la *Commission Macquet*, qui conduit à la création d'une institution garantie par celui-ci. La commission se transforme en un Comité, composé de personnalités, comme des banquiers, des maires, des académiciens, des hauts fonctionnaires, qui créent une caisse générale pour la première fois garantie par l'Etat. L'évolution de cette caisse est interrompue par la révolution de 1848, et il faut attendre sa fin pour que le problème soit clairement résolu. Ceci arrive le 16 novembre

---

<sup>16</sup> Thiveaud Jean-Marie. *La lente construction des systèmes de retraite en France de 1750 à 1945*, Op. Cit., p. 24

<sup>17</sup> Ibid., p. 24

1849 avec deux projets de la loi présentés par le ministre Rouher, sur les sociétés de secours mutuels et sur la *Caisse de retraites pour la vieillesse*. Ce second projet de loi est soumis au débat, suscite des modifications et donne lieu à une nouvelle délibération en février 1850, puis finit par l'accord sur la loi le 18 juin 1850. Cette loi représente une première intervention de l'Etat au sens large dans l'assurance, et répond aux nombreux échecs des dizaines d'années précédentes. Il est important de noter ici, que l'âge minimal du dépôt n'était pas limité, ce qui a attiré une foule des souscripteurs. La somme versé dans la caisse est multipliée par cinq entres les années 1851 et 1852.<sup>18</sup>

Dès 1862, la *Caisse des retraites pour la vieillesse (CRV)* proposent au gouvernement de « permettre au père de famille qui n'a d'autre patrimoine que son travail de préserver les siens de la misère dans le cas où il viendrait à leur manquer »<sup>19</sup>. La loi du 11 juin 1868 créé donc deux établissements publics d'assurance, la *Caisse d'assurances en cas d'accidents (CAA)* et la *Caisse d'assurances en cas de décès (CAD)*.

Malgré tous les efforts de la *CRV*, la majorité des dépôts ne proviennent pas du public visé : quatre cinquièmes des versements sont effectués par la clientèle bourgeoise. De ce fait, l'objectif social ne s'accomplie pas. Ainsi, l'Etat renomme la *CRV* la *Caisse nationale des retraites pour la vieillesse* par la loi du 20 juillet 1886, et prend pour son nouvel objectif de démocratiser celle-ci afin de faire participer les classes laborieuses. Pourtant, lorsque le droit social connaît son essor à la fin du siècle, la *CNRV* réagit avec une véritable capitalisation ouvrière.

Le début du XXe siècle est marqué par des débats s'effectuant au Parlement, dans des commissions gouvernementales, des partis politiques, des associations ouvrières ou des sociétés scientifiques autour de deux questions majeures, de l'obligation d'une part, de la capitalisation d'autre part. Plus simplement, il s'agit d'un désaccord sur la tactique idéale pour le financement des retraites, entre la répartition et la capitalisation. Le dilemme est résolu avec la loi de 1910 mentionné auparavant, qui obligent tous les citoyens à cotiser. Chacun est libre de s'inscrire dans la caisse de son choix, mais ceux qui ne le feraient pas sont automatiquement inscrits à la *CNRV*.

---

<sup>18</sup> Thiveaud Jean-Marie. *La lente construction des systèmes de retraite en France de 1750 à 1945*, Op. Cit , p. 31

<sup>19</sup> Ibid., p. 31

De nombreuses lois affinent les règles au sein de la *CNRV* dans les années suivantes. Nous pouvons aussi remarquer qu'un grand nombre de caisses de secours, prévoyances et de retraites sont créés entre les deux guerres mondiales. Entre autre, nous assistons à la création des caisses de retraite des ouvriers et employés de mine ou des institutions de retraite de chemins de fer. De plus, diverses institutions ou établissements gérés par les systèmes mutualistes, c'est-à-dire ceux qui s'autogèrent et non pas le but lucratif, naissent. Lorsque celles-ci ne rentrent pas explicitement dans le cadre ordinaire de la retraite, nous allons continuer par la situation des années 1930 qui avance sur la route de la capitalisation au détriment de la répartition. En revanche, celle-ci va constituer les bases de la Sécurité sociale de 1945.

## 2.2 De la Sécurité sociale aux premières réformes

Pour présenter la situation du secteur sociale dans les années d'après-guerres, nous nous permettons de citer un mot de Pierre Laroque, haut fonctionnaire et conseiller d'Etat à partir de 1951: « *la France est sortie de la guerre particulièrement meurtrie. Les vieux cadres sont brisés. Il faut reconstruire. Il faut faire du neuf sous l'angle social, comme sous l'angle économique* »<sup>20</sup>. Ainsi, il est convoqué par le ministre du travail pour élaborer un « *plan complet de sécurité sociale visant à assurer, à tous les citoyens, des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail* »<sup>21</sup>. Plus précisément, l'objectif de ce document est de créer un régime général de l'assurance, qui couvrirait les risques de maladies, d'invalidité, de vieillesse, de décès et d'accidents du travail. Lorsque Pierre Laroque consacre sa carrière à se préoccuper des problèmes sociaux, ses nombreuses connaissances des affaires sociales lui permettent de dresser un projet, qui ne fut pas modifier de sa conception à aujourd'hui, celui de la Sécurité sociale. L'ordonnance finale concernant celle-ci est officiellement adoptée le 19 octobre 1945, et Pierre Laroque s'inscrit dans l'histoire comme le « *père fondateur* »<sup>22</sup> de la Sécurité sociale.

<sup>20</sup> <http://www.conseil-etat.fr/fr/pierre-laroque/>, consulté le 17 avril 2013

<sup>21</sup> <http://www.musee-assurance-maladie.fr/histoire/reperes-chronologiques/la-naissance-de-la-securite-sociale>, consulté le 17 avril 2013

<sup>22</sup> <http://www.conseil-etat.fr/fr/pierre-laroque/>, consulté le 17 avril 2013

Outre le régime général, qui concerne les salariés du secteur privé, il existe également un grand nombre de régimes spéciaux pour les salariés des entreprises publiques, comme par exemple ceux de la fonction publique, des collectivités territoriales et hospitalières, des mines, des marins, ou des chemins de fer. Les deux régimes de base sont accompagnés des régimes complémentaires, qui sont devenu obligatoires en 1972. Ceux-ci fonctionnent sur la base de points calculés à partir du montant des cotisations, obtenu au moment du départ à la retraite.

En général, le système de retraite en France est géré par répartition, c'est-à-dire la distribution du poids financier entre les personnes inactives et actives. Autrement dit, ce système de paiement des retraites consiste à verser les cotisations des membres actifs de la société au profit des retraités. Bien évidemment, cette structure nécessite une grande solidarité intergénérationnelle. Ce principe de solidarité intervient à plusieurs niveaux. Tout d'abord, pour la retraite peuvent être validées les périodes non travaillées, comme par exemple dans le cas de maladie ou de maternité. Ensuite, l'Etat garantit le montant minimum de la retraite, indépendamment du montant total des cotisations. Le dispositif permettant celui-ci nommé *Le Fonds de Solidarité de Vieillesse (FSV)* fut créé en 1956. Depuis la première réforme en 1993 garantie : « *un revenu minimal à toutes les personnes âgées d'au moins 65 ans (d'au moins 60 ans en cas d'inaptitude au travail) et dont les ressources sont inférieures à un certain seuil.* »<sup>23</sup> Nous devons citer aussi la compensation entre les régimes, c'est-à-dire le soutien du côté des régimes plus favorable envers les défavorisés (par exemple de point de vue démographique). Cette disposition aide à lutter contre le déséquilibre entre les générations, qui n'ont pas la même structure et le même potentiel au niveau proportionnel entre les actifs et inactifs. C'est la raison pour laquelle le *Fonds de réserve pour les retraites* est créé en 1999. Celui-ci accumule des réserves pour financer la retraite de la génération nombreuse du « baby-boom » des années 1950-1970.

---

<sup>23</sup> Guegano Yves. Les retraites en France. In: Santé, Société et Solidarité, n°1, 2007. Les retraites. p.29 doi : 10.3406/oss.2007.1162  
url : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/oss\\_1634-8176\\_2007\\_num\\_6\\_1\\_1162](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/oss_1634-8176_2007_num_6_1_1162)  
Consulté le 17 avril 2013



## 2.3 Des réformes prépondérantes de 1993 à 2008

Nous devons constater, que grâce à ces changements, la qualité ou bien le niveau de vie des retraités demeurent comparable à celle des personnes actives. De plus, les statistiques montrent, que la pauvreté recule dans les ménages des retraités et en général les menace moins que l'ensemble de la population. Par contre, après la période d'épanouissement entre les années 1945 et 1975, où la situation économique ainsi que démographique était favorable, la rupture est plus marquante. C'est ainsi, que *Le livre blanc sur les retraites* est édité en 1991, pour démarrer les premières réformes de grande ampleur. Nous pouvons en citer trois.

La première réforme prépondérante qui date de 1993, concerne le régime général des salariés et inclus deux changement essentiels. Tout d'abord, elle modifie la durée minimale de cotisations pour l'accès à la pension : « *le nombre d'années de cotisations nécessaire pour bénéficier d'une pension complète passe progressivement de 37 1/2 ans à 40 ans.* »<sup>24</sup> Ensuite, elle traite la question du nombre des années prises en compte pour déterminer le salaire moyen de référence, qui influence le montant de la pension. Le taux de 10 ans augmente à 25 ans en 1993. Malgré les efforts, deux rapports (Charpin et al.1999; Teulade, 2000) soulignent, que les interventions ne suffisent pas pour assurer l'équilibre à long terme, et surtout, qu'il faut créer un organisme capable d'évaluer régulièrement la situation des retraites en France. A ce besoin répond la création du *Conseil d'orientation des retraites (COR)* en 2000. L'équipe composée d'environ quarante membres constitue celui-ci, forme un lieu de recherche omniprésente autour de la problématique des retraites. Grâce à l'existence de cet appareil, la réforme de 2003 peut apporter l'idée d'ajustement par étape du système de retraite. Ce processus consiste à une sorte d'évaluation régulière de la situation des retraites en fonction des données obtenues des différents domaines scientifiques tels qu'économiques, ou sociales. A partir de 2004, le point doit se faire tous les quatre ans pour traiter l'état actuel des retraites et changer ou modifier les lois au cas de besoin.

La seconde réforme du 21 août 2003 surnommée « Fillon » selon son fondateur

---

<sup>24</sup>Guegano Yves. Les retraites en France., Op. Cit., p.30

François Fillon, homme politique et premier ministre de 2007 à 2012, concerne la plupart des régimes à l'exception des régimes spéciaux. A part la fixation des rendez-vous quadriennal autour de la question de l'évolution des retraites, nous pouvons pointer trois dispositifs prépondérants. Premièrement, la loi permet à toutes les personnes de s'ouvrir une épargne en vue de la retraite. La création de celle-ci devient possible à travers deux dispositifs nouveaux : le *Plan d'épargne retraite populaire (PERP)* et un dispositif collectif, le *Plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO)*. Deuxièmement, nous remarquons la volonté de prolonger l'activité de 60 à 65, c'est-à-dire que l'employeur peut décider de mettre à la retraite son salarié qu'à partir de cet âge. Ce dispositif a une grande importance pour la prolongation de l'âge actif ainsi que pour la baisse du taux de chômage chez les personnes âgées. Troisièmement, la loi parle des salariés ayant eu une « carrière longue », c'est-à-dire telle qui a commencé à un âge précoce, et leur permet de partir à la retraite avant 60 ans, à condition d'avoir validé 168 trimestres de travail.

Le premier rendez-vous quadriennal sur les retraites en 2008 concerne trois mesures essentielles. Dans le premier temps, il confirme le passage à 41 ans de cotisation obligatoire. Dans le deuxième temps, de ce rendez-vous ressort la loi de financement de la Sécurité sociale qui vise à inciter les seniors à prolonger leur activité ainsi que leur faciliter la fin de carrière. Plus précisément, la loi incite les entreprises à : « *mieux intégrer les seniors dans leur politique de gestion des ressources humaines (mise en œuvre d'accords ou de plans d'action en faveur de l'emploi des salariés âgés sous peine de pénalités, suppression de la mise à la retraite d'office)*. »<sup>25</sup> Dans le troisième temps, la loi prévoit la revalorisation du minimum vieillesse de 25 % d'ici 2012. Elle se rapporte aux personnes âgées de plus de 65 ans dont la retraite totale n'excède pas 800 euros par mois.

## **2.4 La forme actuelle de la loi**

La dernière réforme des retraites tenant jusqu'à présent, celle du 9 novembre 2010, concerne tous les salariés du secteur public et privé, des régimes généraux ainsi que spéciaux. Le premier changement que nous avons repéré, c'est le recul de l'âge à partir

<sup>25</sup> <http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/retraites-2010-debat/reformes-retraites-1993-2008.html>  
consulté le 20 avril

duquel un assuré est autorisé de bénéficier d'une retraite à taux plein bien qu'il n'ait pas accomplie la durée totale de la cotisation requise. Celui-ci augmente de 65 ans à 67 ans. Le dispositif des « carrières longues » est également modifié : les salariés rentrés dans la vie active avant 18 ans peuvent partir à la retraite plus tôt, à la condition de cotiser encore deux ans après la cotisation requise accomplie. Quant aux jeunes au chômage non indemnisé, ils peuvent valider six trimestres à la place de quatre. La situation de femmes en congé maternité devient plus favorable aussi. Leur indemnité perçue pendant le congé maternité, c'est-à-dire la compensation financière pendant celui-ci, sera pris en compte dans le salaire de référence pour calculer la pension de la retraite. En ce qui concerne les salariés éprouvant une usure professionnelle ou une incapacité physique supérieure ou égale à 20%, la loi leur permet le départ à la retraite à l'âge de 60 ans. Le dernier changement intervient sur des recettes financières dégagées par l'Etat, en effet celui-ci va mettre en place de nouvelles mesures comme « *la hausse de la tranche la plus élevée de l'impôt sur le revenu (41% au lieu de 40%), l'augmentation des taxes sur les stock-options et les retraites-chapeaux, le relèvement des prélèvements forfaitaires sur les revenus du capital et des taxes sur les dividendes perçus par les actionnaires.* »<sup>26</sup>. Nous analysons ici une volonté politique de créer de nouveaux fonds.

Plus conclure, nous allons présenter brièvement le décret sur les retraites le plus récent, qui date de 2012, à la suite du deuxième rendez-vous quadriennal. Les deux nouveaux dispositifs s'expriment en faveur des cas de maladie ou de maternité. Le premier ajoute deux trimestres de période de chômage indemnisé ou mieux payé ainsi que deux trimestres liés à la maternité. Ensuite, la loi permet de partir à la retraite en avance pour les salariés qui sont rentré dans la vie active avant 20 ans.

Malgré le soin avec laquelle la question des retraites est traitée, les théoriciens s'expriment toujours d'une manière pessimiste sur la soutenabilité financière des régimes.

---

<sup>26</sup> <http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/retraites-2013-debat/reformes-retraites-1993-2012.html>  
consulté le 21 avril

### 3. La vieillesse du point de vue philosophique

Pour compléter la palette des points de vue sur la vieillesse, nous allons commenter la perspective philosophique, ainsi que son changement au cours de l'existence humaine.

« *La vieillesse nous attache plus de rides en l'esprit qu'au visage.* »<sup>27</sup>

Michel de Montaigne

« *À parler humainement, la mort a un bel endroit, qui est de mettre fin à la vieillesse* »<sup>28</sup>

Jean de La Bruyère

Nous nous sommes permis de proposer ces deux citations sur la vieillesse pour montrer le point de vue pessimiste sur celle-ci porté par la société du XVIe et du XVIIe siècle, qui s'est encore plus assombré de nos jours. Pourtant, la dernière étape de la vie n'a pas été toujours connotée avec des idées négatives et désagréables. Regardons à présent leur évolution pour pouvoir examiner le rôle ainsi que la fonction des personnes âgées à travers l'Histoire, afin de répondre à la question, si celles-ci représentent des « fardeaux » pour la société.

#### 3.1 La vieillesse dans les civilisations anciennes

Pour trouver les premières mentions sur la vieillesse, nous avons étudié deux sortes de témoignages concernant ces temps anciens : les mythes et les œuvres littéraires. Ainsi, en examinant la Genèse, entre autre, nous remarquons une durée de vie extraordinaire des personnages, comme par exemple dans le cas d'Adam, qui vécut 950 ans. Autrement dit, la vie ne fut pas mesurée sur des dizaines mais sur des centaines d'années, la longévité comptait parmi les qualités d'un héros légendaire. De plus, la vieillesse représentait un idéal, une faveur accordée à ceux qui ont mené une bonne et belle vie.

Si nous nous éloignons des mythes et nous nous rapprochons de l'Histoire, nous allons découvrir des traces qui témoignent en faveur des personnes âgées. Dans les

<sup>27</sup> <http://www.citation-et-proverbe.fr/theme/vieillesse?page=2>, consulté le 28 avril

<sup>28</sup> [http://www.dicocitations.com/citation\\_littre/30311/Vieillesse.php](http://www.dicocitations.com/citation_littre/30311/Vieillesse.php), consulté le 28 avril

premiers Etats à organisation complexe, celles-ci formaient une institution officielle, nommée Conseil des Anciens, qui possédait des responsabilités législatives et judiciaires. Les textes hiéroglyphiques montrent également du respect envers les vieillards, voir de la vénération. Ce sont les sages, qui se trouvent à la tête du peuple.

Contrairement à cette réalité idyllique au sein des tribunes hébraïques et sémitiques, la Grèce antique n'est pas favorable aux grands âges. L'image du culte de la beauté et de l'amour ne correspond pas à celle d'hommes « plissés » et affaiblis. En outre, il s'agit d'une société dominée par les guerriers, ce que privent les hommes âgés de la possibilité de devenir des héros honorés. Même si le Conseil des Anciens mentionné auparavant existe aussi en Grèce, la naissance du héros compte plus que la vieillesse noble. En ce qui concerne les auteurs et les philosophes de la Grèce classique, ils se prononcent de façon pessimiste envers le grand âge. La littérature offre un modèle pathétique de la vieillesse, une description pénible de celle-ci : perte de la vigueur, inutilité sociale et souffrance morale. Ou bien, les personnes âgées sont ridiculisées, comme dans les comédies d'Aristophane, qui accentue les défauts du bout de la vie. Au même titre, la vieillesse est critiquée par la majorité des philosophes, comme Aristote, à l'exception de Platon, qui la défend intensément. Celui-ci disserte sur la gérontocratie, c'est-à-dire un système politique et social dominé par les vieillards, dans une cité imaginaire. La question philosophique qui se pose est suivante : « Ne décrit-il pas plutôt les vieux tels qu'ils devraient être ? »

Quant à l'Empire romain, le pessimisme s'agrandit encore lorsque le pouvoir des vieillards s'affaiblit. Leur rôle devient plus consultatif et formel que réel, la critique des auteurs s'exacerbe pour devenir au bord du supportable du point de vue de notre époque. Nous voulons souligner ici l'opinion du célèbre stoïcien, Sénèque, qui estime qu' : « *il faut mieux mourir quand la vie devient trop dure* »<sup>29</sup>. De ce fait, la société romaine non seulement admet, mais aussi recommande le suicide. Pline le Jeune (61-114) le soutient, rajoutant : « *Si le corps devient inutile à toutes sortes d'emplois, pourquoi ne pas délivrer l'âme qui souffre en sa compagnie ?* »<sup>30</sup>. Choquant de nos jours, cet avis paraît être logique du point de vue de l'Antiquité. Cette citation montre un rapport à la mort éloigné de la nôtre, tel où la mort fait partie du quotidien. Lorsqu'elle est omniprésente, son arrivée ne bouleverse guère.

---

<sup>29</sup> Bois, Jean-Pierre : *Histoire de la vieillesse*. Presses Universitaires de France : Paris, 1994 p.22

<sup>30</sup> Ibid., p.22

## 3.2 La vieillesse au Moyen Age

L'épanouissement de l'Eglise catholique, au Ve siècle, met fin à toutes formes de pratiques distinctes qui toucheraient l'homme, le don divin. De plus, le Clergé étant vêtu de noir et ne possédant pas de famille supprime en quelque sorte la notion d'âge. Lorsqu'ils ne deviendront pas parents ou grands-parents, les différences d'âge s'effacent également, et ils sont tous considérés simplement comme adultes. Cette partie de l'Histoire paraît être indifférente envers l'âge, et c'est pourquoi Jean-Pierre Bois l'associe, en parlant de la vieillesse, au « temps de l'ignorance ». Plus précisément, il existe une classification de la vie basée sur sept grands changements au cours de celle-ci, qui n'a pas d'importance pour l'homme de l'époque. Pourquoi ? Du fait que la société, influencée par le christianisme, prend la vie d'un individu pour un minuscule morceau de l'Histoire. Lorsqu'il ne marque point l'Histoire universelle, son début et sa fin se présente encore moins prépondérants.

Du point de vue général, les vieillards ne jouent pas un rôle très important dans la société médiévale classique car celle-ci est une société de guerriers, d'individus qui meurent jeunes et de paysans qui ne « valent » cher qu'en pleine santé. D'ailleurs, comme le chevalier reste enfermé dans son armure, il est impossible de deviner son âge. Ainsi, les belligérants ne se distinguent pas par leur âge, mais selon le rapport de force : entre les puissants et les faibles.

Malgré la moindre importance de la vieillesse, celle-ci reste toujours maltraitée dans la littérature médiévale. Nous pouvons remarquer un grand nombre de récits concernant la vieillesse, comme par exemple « Sur la vieillesse » d'Etienne de Fourgère, « Une défense de la vieillesse » d'Arnaud de Villeneuve, ou « Le soin de la vieillesse » de Roger Bacon. Tous ces ouvrages ont en commun le pessimisme envers cette période de la vie, notamment ils décrivent de la même façon les vices et la laideur caractéristique de cet âge mûr. Quant à la peinture et la sculpture, nous ne pouvons pas ignorer un aspect intéressant, celui de l'omission de toutes les marques d'âge empreintes dans les visages des personnes interprétées. Autrement dit, la vieillesse était représentée par une barbe ou une posture, mais le visage ne souffrait d'aucune déformation, ou bien étant aussi beau que celui d'un jeune individu.

### 3.3 La vieillesse du XVIe et XVIIe siècle

Tandis que la société du Moyen Age ignore la question de l'âge, le début de la Renaissance renforce le mépris envers la vieillesse. Effectivement, un retour à l'Antiquité fait renaître le culte de la Beauté ainsi que créé l'âge d'Or de la jeunesse. Celle-ci est exaltée par les artistes, humanistes et gens de Cour, étant belle et signifiant la vie dans sa plénitude. En revanche, la vieillesse est condamnée, elle est considérée comme la cause de tout le malheur ; Erasme dans son « Poème sur la vieillesse » nomme celle-ci une « immense maladie », qui détruit et gâche tout ce que la jeunesse avait apporté, la beauté, l'intelligence, la force et la vivacité.

Quant au sexe, nous pouvons observer une autre tendance digne d'intérêt. Il apparaît que les anciens de sexe masculin dominaient la population jusqu'au XVIe siècle. Ensuite, la situation démographique commence à changer, et le nombre de vieilles femmes augmentent par rapport à celui d'hommes. De ce fait, la société entourée par les peintures et sculptures des jeunes femmes ravissantes doit soudainement faire face à toutes les femmes vieilles et laides qui apparaissent. Ainsi, l'homme effrayé par tout ce qui annonce le déclin, la décrépitude, la mort ou tout simplement la laideur, commence à lutter contre les « sorcières ». Les sources d'archives montrent que nous n'avons jamais brûlé autant de sorcières qu'à cette époque-là. Voyons, où est-ce que l'homme peut être emmené par une simple peur de quelque chose d'étrange ou nouveau. Les auteurs de poésie française se laissent eux-mêmes aussi enflammer par le refus omniprésent de vieillesse et confondent le physique avec l'aspect moral. C'est ainsi que les vieilles personnes sont décrites non seulement comme laides mais aussi corrompu ou avec plein d'autres défauts de caractère.

Toutefois, le XVIIe siècle apporte une perspective optimiste pertinente, celle de la relativité de l'âge. Nous avons des témoignages surtout de la part des écrivains ou des chefs de guerre, et nous pouvons alors traiter leur point de vue sur l'âge mûr au moment qu'il les concernait. Par exemple, Montaigne se voit vieux à l'âge de 47 ans, encore plus tard que les malherbiens ou les comédiens de Molière. De l'autre côté, les hommes d'action expriment une conscience tardive de leur vieillesse comme Blaise de Monluc, prêt pour la bataille encore au cours de sa soixantaine. Ceci montre, que la vieillesse est une sommité immesurable.

### 3.4 La vieillesse du XVIIIe siècle

Le XVIIIe siècle se dessine de façon plus optimiste pour la vieillesse. En opposition avec les deux siècles précédents, la société commence à s'intéresser à toutes ses parties négligées auparavant. Par les parties négligées nous entendons celles, qui ne représentaient pas un élément indépendant ou bien autonome de la société, c'est-à-dire les enfants et les personnes âgées. Influencée par les Lumières, qui incitent à découvrir plus profondément l'individu et encourage les relations familiales, la société découvre les vieillards et fait naître la notion de la vieillesse.

En quelque sorte, la société est obligée de prendre les vieillards en considération, car ils sont devenu une composante de la population, comptant pour 7%, et donc non négligeable. Voilà pourquoi une nouvelle question sur la vieillesse apparaît et remplace toutes les questions posées jusqu'ici : « Quelle-est la place des vieux ? ». Cette interrogation indique, que la société reste perplexe face à cette nouvelle population, pour laquelle il n'y a pas encore de place en son sein.

Pourtant, la vieillesse et la longévité sont plutôt bien vues et bienvenues, d'où viennent de nombreuses inventions au niveau de la prolongation de la vie. En outre, la représentation de l'âge dans la littérature offre une image bien plus positive voire optimiste de la vieillesse. Une sorcière malade devient une grand-mère sympathique entourée par ses petits-enfants. Pour illustrer la mesure dans laquelle les témoins de l'époque favorisaient la vieillesse, nous pouvons citer le commentaire de Diderot à propos de « La Charité romaine » de Lejeune : « Les détails du vieillard sont admirables : belle tête, belle barbe, beau caractère, belles jambes, beaux pieds, belles oreilles, et des tissus, et des chairs ! ». En d'autres termes, ce siècle crée une image du « bon vieillard », celui, qui a acquis les qualités, savant avec des vertus attribuées à l'âge. Également pour les philosophes, les rides et les cheveux blancs signifient sagesse, sérénité ainsi que les capacités politiques.

Ainsi, l'exaltation de la vieillesse prend des formes extrêmes. La loi protège les vieillards dans le cas de pauvreté par une pension progressive, les projets architectoniques doivent prendre en considération la présence potentielle des personnes âgées, celles-ci sont associées aux vertus patriotiques et naturelles, elles deviennent une nouvelle vertu civique, et sont ainsi dotés de la Fête de la vieillesse.

Quoique nous remarquons l'euphorie qui entoure la vieillesse, au regard de l'arrière-



plan, cela permet de découvrir le côté moins ravissant de la vieillesse. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les écrivains romantiques présentent un certain dégoût envers cette période de la vie, la peur de l'inconnue, de l'incapacité et surtout le rejet de la perspective d'une vieillesse affaiblie. Les poètes voudraient arrêter le temps qui passe trop vite, ce qui est effectivement impossible. Ainsi, la mort, même précoce, se projette comme une nécessité pour éviter le déclin.

### 3.5. La vieillesse du XIX<sup>e</sup> siècle

Tandis que le XVIII<sup>e</sup> siècle oscille entre l'exaltation et la stupeur effarouchée envers le nombre toujours plus important de vieillards, la société du XIX<sup>e</sup> siècle fait face à un vrai choc. Les inventions médicales et techniques, ainsi que les changements démographiques ont augmenté à nouveau le taux de personnes âgées, ce qui cause que la vieillesse est comprise, selon Jean-Pierre Bois : «*comme un problème de la société, et non plus une destinée de l'individu* »<sup>31</sup>. Nous voulons souligner dans cette citation le mot « problème », qui porte sûrement une connotation négative, et qui représente une trace de recherche du refus des vieillards, de la réponse à notre question, « un vieux est-il un fardeau pour la société ? ». Effectivement, chaque surplus produit des soucis, surtout au niveau du logement.

De l'autre côté, la fortune n'était pas aussi généreuse avec tout le monde, et la société ne peut pas tourner le dos à ceux, qui n'ont pas de famille ni de moyen. De ce fait, les vieux sont accueillis et pris en charge par la Charité privée, toutes sortes d'assistance ou d'assurances. Nous pouvons alors commenter cette réalité avec satisfaction, car malgré les « ennuis » causés par les vieillards, la société répond au devoir de s'occuper de ceux-ci. Il s'agit d'un signe d'une société évoluée possédant une éthique très forte.

Etant donné que la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle cherche à décrire la réalité en tant que telle, la vieillesse dans les œuvres littéraires apparaît de façon authentique et neutre. En effet, son apparence est un fait plutôt aléatoire, qui se produit durant la description de la vérité observée. Ainsi, le traitement des vieillards dépend de la classe sociale dépeinte, et leurs conditions de vie sont plus ou moins déplorables selon leur statut social. L'âge n'a pas

---

<sup>31</sup> Bois, Jean-Pierre : *Histoire de la vieillesse*, Op. Cit., p.83

d'importance. En ce qui concerne les vrais personnages de l'époque, nous pouvons observer l'exaltation des grands vieillards, ceux, qui représente la valeur symbolique pour le pays. Par exemple, nous pouvons cité le cas de Victor Hugo (1802-1885), écrivain, dramaturge, poète, homme politique, académicien et intellectuel engagé, considéré comme l'un des plus important écrivain romantique de langue française. Nous ne pouvons pas ignorer, que son image la plus connue vient de l'âge mûr, c'est-à-dire que nous voyons son visage dans la majorité des cas plein de rides, entouré d'une barbe bien fournis, et qu'il publiait encore à la fin de sa vie.

Ainsi, nous pouvons considérer le XIXe siècle comme le temps des avis hésitant sur la vieillesse, entre la difficulté sociale, la solidarité et l'exaltation des héros vivants. Même si la population vieillit et produit des problèmes sociaux, nous pouvons trouver des vieillards exceptionnels, pour lesquels les concessions sociales semblent valoir « le coup ».

### **3.6. La vieillesse du XXe siècle à aujourd'hui**

Comme Catherine Bergeret-Amselek l'exprime significativement en 2009, la vieillesse a été soit idéalisée soit diabolisée dans les différentes civilisations et cultures à travers toute l'Histoire, perçue d'un côté comme le point culminant de l'existence, de l'autre telle une phase de déclin marquée par la décrépitude et la sénilité. Dans cette optique, le XXe siècle ne fait pas exception.

Malgré le développement de la médecine et de la création de la gériatrie, discipline scientifique s'intéressant aux personnes âgées, la société reste critique et ignorant envers la population du troisième et du quatrième âge. Voici pourquoi nous pouvons encore affronter l'avis qui traite la vieillesse telle une maladie incurable. De ce fait, il est possible encore dans les années soixante du XXe siècle de trouver un panneau indiquant le chemin pour se rendre à l'hôpital en banlieue parisienne, qui proclame : « Pavillons des vieillards incurables ».

Effectivement, l'antipode de cette vision d'un vieux décrépité ne nous semble pas authentique non plus, en dépit des efforts des médias. Ceux-ci nous imposent l'image de la vieillesse florissante affirmant qu'elle ne s'est jamais sentie aussi jeune. De plus, les commerçants ont tantôt entrevu une nouvelle ouverture sur le marché, que représentent les

personnes âgées. Celles-ci forment un groupe particulier, car elles possèdent du temps, plus ou moins d'argent, et sont en phase de la croissance. Ainsi, le nouveau « business » cible cette population en proposant des produits de santé et de beauté, ainsi que des voyages, une lecture spécialisée etc. Malheureusement, nous voyons derrière cet effort envers la population âgée plutôt un acte de manipulation et d'exploitation qu'une volonté d'accueil et d'hommage.

Catherine Bergeret-Amselek commente dans son ouvrage également la réalité du refus social des personnes âgées, en narrant le chemin pour retrouver le titre de son livre. Pour affiner celui-ci, elle se lance dans des conversations sur le sujet, c'est-à-dire sur les personnes de 60 ans et plus. Il s'agit d'un récit très sombre car rien que les réactions des individus montrent l'avis pessimiste en vigueur de nos jours. Elle fait face au jugement comme : « *Tu as bien du courage* », ou « *La vieillesse, mon Dieu, quelle horreur !* »<sup>32</sup>. C'est ainsi qu'elle s'est rendue compte que la vieillesse connote toujours avec des représentations négatives. Pourtant, la vieille personne devrait à son avis être traitée de la même façon qu'un adulte. Puisque, quelle-est la différence entre un adulte et un vieux ? Tous les deux sont en train de vieillir, ce n'est que le stade de celui-ci qui change. Tout compte fait, elle propose un autre point de vue sur la vieillesse, c'est-à-dire celui où la vieillesse représente une autre période de la vie d'adulte.

Concurremment à ce refus social des personnes âgées, une autre manifestation malsaine ne doit pas être omise, celle de l'« âgisme ». Cette notion fondée par Jérôme Pélissier, chercheur en gérontologie, inclue non seulement le mépris, mais aussi un véritable racisme antivieux. Celui-ci peut-être subit par la personne âgée dans des endroits différents. D'abord, cette forme de contrariété peut s'effectuer au travail, du côté de l'employeur, qui licencie dans un premier temps un vieux, ou bien, il ne l'embauche pas pour la même raison de l'âge. Autrement, un vieux peut affronter de mauvais traitement du côté de ses concitoyens dans les transports en commun, ou bien durant la visite aux urgences. Il va peut-être devoir attendre même plus longtemps que les autres, car son état sera considéré comme relativement moins urgent. Du point de vue de la jeunesse, une personne âgée a « tout son temps », la souffrance qui accompagne la vieillesse peut lui échapper. A cause de la subjectivité de la façon de traverser cette période de la vie, il est difficile de juger celle-ci.

---

<sup>32</sup> Bergeret-Amselek, Catherine : *La vie à l'épreuve du temps*. Desclée de Brouwer : Paris, 2009, p. 9

En revanche, nous pouvons considérer comme injuste la responsabilité incomplète des personnes âgées. Celles-ci se battent pour être considérées comme adulte, égaux aux autres, de l'autre côté veulent les avantages du à l'égard de leur âge. Quel comportement envers les vieux alors faut-il choisir?

En somme, il s'agit d'une problématique très vague et compliquée. Les diverses lectures sur les conditions déplorables dans les maisons de retraite touche « au cœur », nous oblige à réfléchir, mais ne changera probablement pas entièrement notre point de vue sur la vieillesse. Puisque nous sommes menés par une peur étrange de l'inconnu ainsi que par l'inexpérience de cette période de la vie, la prochaine rencontre avec des vieux sera sous les mêmes conditions : l'ignorance, au mieux l'indulgence de notre part. Le problème consiste en fait que toutes les relations sont basées sur une transmission réciproque de quelque chose. La réciprocité garantie l'intérêt de part et d'autre. Du coup, la vieillesse est défavorisée, ayant déjà tout offert à la société. Les jeunes, qui n'ont pas pu profiter de cet échange, ne voient que l'inutilité des vieux. Pourtant, la société doit récompenser les bonnes actions ultérieures de ceux-ci. En résumé, nous espérons avoir réfuté que les personnes âgées représentent des « fardeaux » pour la société, ayant déjà offert beaucoup à celle-ci ou ayant encore des choses à offrir.

## 4. Le ressenti des personnes âgées

Pour conclure, nous voudrions proposer une petite enquête menée auprès des personnes âgées afin d'apporter le point de vue des acteurs du quotidien de la vieillesse.

### 4.1 Présentation

La vieillesse fait partie de la vie de chacun de nous, sous plusieurs formes qui changent au cours de notre existence. D'abord nous jouons le rôle passif de petit-fils et petites-filles, puis en tant que fils ou filles nous devons nous occuper de nos « vieux » parents, et enfin nous rentrons dans cette dernière période de vie. Il s'agit donc d'une problématique qui nous touche tous intimement, et c'est pourquoi nous devrions nous intéresser plus aux conditions de vie de cette partie de la population. Ainsi, nous avons décidé de mener une enquête auprès des personnes âgées, pour porter un regard rapide sur leur vie quotidienne et surtout sur le ressenti de celle-ci.

### Problématique

Des recherches exploratoires<sup>33</sup> ont montrés ce que nous avons supposé, c'est-à-dire, qu'il y a bien un lien entre la situation personnelle d'un individu, sa situation familiale, et la façon de passer son « temps libre ». Nous entendons ici par le temps libre les moments de la journée consacrés aux repos, aux divertissements, aux activités diverses selon le choix libre de la personne, en dehors des temps de sommeil, de travaux ménagers et de l'hygiène. Plus précisément, nous supposons, que les personnes âgées qui possèdent une famille plus grande ou vivent à plusieurs passent plus de temps entourées, et donc se sentent moins esseulées. Cette constatation nous a permis de définir la question de départ de la manière suivante :

---

<sup>33</sup> Enquete d Anne-Carole Bensadon « Isolement et Vie relationnelle » ([https://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:MZbkf3ZNE5QJ:www.fep.asso.fr/docs/docs\\_fep/Annexe6.pdf+&hl=cs&gl=cz&pid=bl&srcid=ADGEESjBzJToAFIWYPe30efxpBR-z4Gys5IG0EdwwCQn5luP6F\\_tIPneSHXF99zTYjL9r26qTIW2wKl177IayYXH9CVxHRe\\_pvf9mQH5jgFYjLjephBT0LOMnKSC6d6d2ici71ksCPbK&sig=AHIEtbTiRa8BfXVOgfCwKB2LXsUceLGaHA](https://docs.google.com/viewer?a=v&q=cache:MZbkf3ZNE5QJ:www.fep.asso.fr/docs/docs_fep/Annexe6.pdf+&hl=cs&gl=cz&pid=bl&srcid=ADGEESjBzJToAFIWYPe30efxpBR-z4Gys5IG0EdwwCQn5luP6F_tIPneSHXF99zTYjL9r26qTIW2wKl177IayYXH9CVxHRe_pvf9mQH5jgFYjLjephBT0LOMnKSC6d6d2ici71ksCPbK&sig=AHIEtbTiRa8BfXVOgfCwKB2LXsUceLGaHA)), consulté le 5.4.2013

**« Dans quelle mesure la taille de la famille influence la sociabilité? »**

## **4.2 La formulation des hypothèses**

Nous souhaitons montrer que la structure familiale, et le contact régulier avec les proches influencent la façon de profiter du temps libre, et le nombre de ces échanges réguliers change le ressenti de la solitude chez les personnes âgées.

Ainsi, nous avons défini 3 hypothèses :

1. Les personnes âgées qui ne partagent pas leur ménage avec une autre personne exercent moins d'activités collectives durant leurs temps libre.
2. Les personnes âgées qui sont régulièrement en contact avec leur famille se sentent moins esseulées.
3. Les personnes âgées qui fréquentent un club de loisir sont satisfaites d'une fréquentation moindre de leurs proches.

## **4.3 Construction du dispositif d'enquête**

### **Le choix des indicateurs**

Nous avons retenu deux indicateurs principaux : la structure familiale et la façon de passer son temps libre.

1. La structure familiale

Dans notre questionnaire nous souhaitons savoir si la personne interrogée est : célibataire, en union libre, mariée, veuve ou divorcée. Cette division traditionnelle permettra aux répondants de s'identifier facilement. Or, le facteur plus essentiel sera la cohabitation potentielle avec une autre personne, c'est-à-dire si la personne vit seule, avec un conjoint, sa famille, ou avec une autre personne. Ce critère nous paraît très marquant pour mesurer une solitude potentielle. Pour la même raison nous voulons aussi obtenir des informations sur le nombre de personnes qui

partagent le ménage avec la personne âgée. Ensuite, nous nous intéressons au fait d'avoir ou pas les enfants, et leur nombre, car nous considérons que ceci peut influencer le nombre de visites et ainsi la sociabilité de la personne âgée. Nous pouvons supposer qu'une grande famille augmente la fréquence des visites rendus.

## 2. Le temps libre

Pour les activités de temps libres, nous voulons juger la quantité ainsi que la qualité, et surtout comment la personne est-elle entourée pendant ses loisirs. C'est pourquoi nous avons posé quelques questions sur le type d'activités. En effet, nous les divisons selon des critères différents comme la participation (active/passive) ou la collectivité (individuelle/collective), pour ensuite préciser le type d'activité, c'est-à-dire manuelle, intellectuelle, sportive, culturelle ou sociale. Nous tentons de savoir également si elles participent aux clubs de loisir, à quelle fréquence, et le nombre de personnes présentes.

### **La définition de la population et de l'échantillon**

Pour une raison claire nous avons défini comme public visé les personnes âgées de 60 ans et plus. Ensuite, nous avons choisi d'interroger des publics situés à deux endroits différents, celui de la campagne et celui d'une grande ville, pour deux raisons principales.

Tout d'abord, parce que nous supposons, que la vie à la campagne se différencie de celle dans les grandes villes. Cette diversité consiste en des relations différentes entre les voisins au niveau de la proximité. Nous pensons que les personnes issues des petites villes ont tendance à visiter leurs voisins plus souvent et à avoir des relations plus proches avec eux que celles de la ville. L'explication est suivante : le plus souvent, les gens de milieux ruraux possèdent une maison, et le nombre d'habitants dans une rue est beaucoup moins remarquable. De ce fait, il est plus facile de connaître tous ses voisins et de créer des liens. Or, il est indéniable, que l'offre de loisir est plus restreinte dans les espaces ruraux que dans les espaces à forte urbanisation. Ceci veut dire, que plus la taille d'une ville augmente plus il est possible de passer son temps libre d'une manière active et originale. Divers centres de loisirs et diverses institutions sont présentent aux seins de ces grandes villes.

Ainsi, nous avons déterminé cet échantillon en fonction de la valeur réelle de la

recherche. Plus simplement, nous voulons proposer une enquête avec des ressortis les plus objectifs et en proposant deux points de vue différents pour assurer une plus grande authenticité.

Deuxièmement, il était difficile de mener une enquête en France, du fait de notre situation géographique située en République Tchèque, et c'est pourquoi nous avons choisi de nous concentrer sur les habitants ruraux Nord Mayenne et urbains de Nantes, où nos relations personnelles nous permettaient la distribution du questionnaire.

Pour l'enquête même nous avons défini deux critères d'inclusion, c'est-à-dire deux conditions sous lesquelles il était possible de remplir le questionnaire :

1. Habiter dans le Nord Mayenne ou à Nantes
2. Être âgé de 60 ans et plus

### **Le mode d'administration**

Nous avons choisi le mode d'administration en « face à face », car nous considérons que les personnes âgées ont besoin d'être en présence d'une attitude personnelle et patiente. Ensuite, nous avons décidé de les laisser remplir le questionnaire toutes seules, afin de leur donner assez de temps pour réfléchir mais de rester auprès d'elles pour pouvoir répondre aux questions potentielles.

## **4.4 L'analyse des résultats**

Nous envisageons d'analyser séparément les deux parties du questionnaire, c'est-à-dire la partie de la structure famille ou bien du profil de la personne interviewée, et celle de la façon de passer leur temps libre.

### **La structure familiale**

En ce qui concerne le public ayant répondu à notre questionnaire, il s'agit par hasard de la population formée de 85 % par des femmes, ce qui ne nous paraît pas prépondérant pour



les résultats de l'enquête. De la même façon nous avons eu l'opportunité d'interroger en majorité les individus du troisième âge, les personnes de plus de 75 ans ne représentaient que 14 % des sondés.

Quant à la situation familiale, nous devons constater avec plaisir, que plus que la moitié des personnes interrogées se situaient en couple, plus précisément en union conjugale. Nous exprimons le ravissement sur ce fait pour la raison simple, que la chose la plus dangereuse pour un vieux est la solitude, moins menaçant au sein d'un couple. Ensuite, nous avons traité les réponses des personnes veuves, et un seul questionnaire d'une personne âgée célibataire.

Durant le traitement des réponses à la quatrième question, nous nous sommes rendu compte d'une tendance favorable pour les personnes âgées : le grand nombre d'enfants. Les réponses les plus nombreuses étaient celles correspondant aux quatre enfants et plus, tous les 57 %. La deuxième réponse la plus représentative était celle choisie par les personnes possédant de 1 à 3 enfants. Nous trouvons cet aspect important à cause de ce que nous avons montré auparavant, c'est-à-dire que les personnes âgées n'ayant pas de famille se rangent parmi les plus esseulées. De plus, cette réalité nous a permis de valider une des hypothèses, que la personne possédant une grande famille passe son temps libre de manière différente que celle qui vit toute seule, et ressent moins la solitude.

La réponse à la question : « Combien de personnes vit dans votre ménage ? » nous a également étonné d'une façon positive. Nous avons repéré 57 % des personnes, qui partagent le ménage avec plusieurs individus, ce qui donne une image optimiste de leur état psychique. La différence entre vivre seul et vivre avec d'autres personnes paraît immense. La question suivante précise notre idée sur la cohabitation des interviewés. Elle montre, que dans 100 % des cas, c'est le conjoint de ceux-ci qui forme le ménage commun.

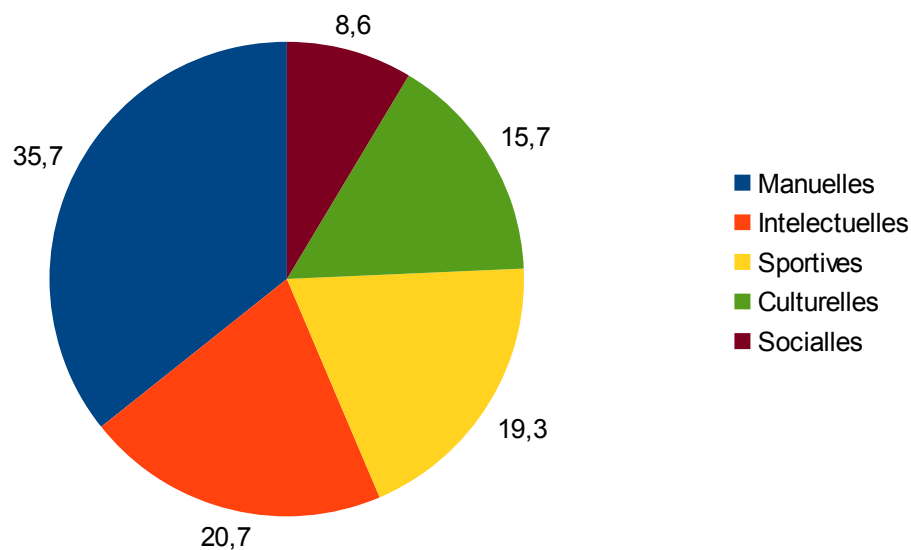
Ensuite, nous avons demandé la fréquence de leur contact avec la famille, suivi par une évaluation de celui-ci. Tout simplement, ils devaient la juger soit comme « suffisante », soit « insuffisante ». Il ne nous étonne pas de voir, que puisque quasiment 60 % des personnes interrogées sont en contact avec leur famille tous les jours, la jugent de façon favorable. La fréquence la plus petite du contact familial était une fois par mois, observée chez une seule personne interrogée. Nous voulons espérer, que toutes les familles françaises même nombreuses, s'occupent aussi attentivement de leurs parents et leurs grands-parents.

## **Le temps libre**

Nous devons constater que la partie concernant la façon de passer le temps libre des personnes âgées nous posait beaucoup plus de problèmes que celle de la structure familiale. Premièrement, nous avons rencontré des difficultés en imaginant toutes les possibilités des loisirs aux yeux du troisième et quatrième âge. Deuxièmement, même possédant une grande imagination, nous ne pouvions pas contenir toute l'ampleur des activités du temps libre potentielles. Etant donné que celles-ci représentent un choix très individuel et personnel, il fut difficile de ne pas omettre quelques-unes. Troisièmement, il fut nécessaire de les trier dans des catégories selon des caractéristiques communes d'une manière logique, pour réduire le nombre ainsi que simplifier. De ce fait, nous avons été obligés de généraliser. Durant la passation du questionnaire, nous nous sommes alors rendu compte de quelques difficultés rencontrées par des répondants.

Tout d'abord, nous avons posé deux questions générales sur les activités exercées durant le temps libre. La première, qui divisait les activités aux « actives » et « passives », visait à montrer la mesure de l'aspect physique ou bien sportif de l'activité. 57 % des sujets ont basculé du côté des activités actives, 29 % ont préféré les activités passives, 14 % les ont égalisées. En ce qui concerne la deuxième question concernant l'entourage durant le temps libre, presque 70 % des interviewés se sont exprimés en faveur des activités individuelles. Nous voudrions aussi pointer le fait, que ce sont les mêmes personnes, qui font à la fois les activités collectives et les activités sportives. Existe-t-il un lien entre l'esprit sportif et la sociabilité ?

Ensuite, nous avons proposé cinq catégories des activités afin d'offrir un choix assez large pour que toutes les personnes puissent s'identifier avec les possibilités. Nous avons également donné des exemples entre les parenthèses pour éviter tous malentendus potentielles. Le ressorti de cette question sur le type des activités nous a étonné de façon positive. Pour faciliter la lecture, nous nous sommes permis d'accompagner l'explication par un graphique :



*Illustrace 1: La représentation des secteurs d'activité des personnes âgées*

Ainsi, nous pouvons observer, que la réponse la plus choisie, par 36 % des individus, était celle favorisant les activités manuelles. Ceci prouve deux choses prépondérantes. Premièrement, nous avons vérifié la cohérence entre les réponses, c'est-à-dire celle-là et la réponse précédente sur le caractère des activités. Autrement dit, nous avons démontré que les gens se préoccupent réellement des activités actives, ce qu'ils ont répondu auparavant. Deuxièmement, nous sommes ravis de prouver, que les personnes âgées dans les deux espaces choisis exercent les activités en profit de leur santé. En admettant que les activités manuelles nécessitent les opérations diverses du cerveau ainsi que le mouvement physique, nous nous permettons de les considérer comme bonnes pour la santé physique et psychique. Les activités intellectuelles et sportives ont eu des résultats égaux, étant choisi par 20 % des personnes. En revanche, les activités culturelles et sociales ont fini avec des résultats plus pessimistes. Le questionnaire a montré, que seulement dans 15 % des cas, les gens s'intéressent aux événements culturels. Nous pouvons déduire, que cette réalité est due à la moindre possibilité de fréquenter les institutions culturelles dans une région de campagne. Pourtant, que 8 % se sont exprimés en faveur des activités sociales, lesquelles ne sont guère liées au lieu du domicile. C'est pourquoi nous ne pouvons que confirmer la réalité mentionnée plus tôt, celle de la solitude chez les personnes âgées.

En ce qui concerne les clubs de loisir, contre toute attente, ils n'ont pas beaucoup de participants. Uniquement deux personnes ont répondu affirmativement à la question : « fréquentez-vous un club de loisir ? ». De surcroît, la réponse suivante nous a montré la faible fréquence des séances de ces clubs. Parmi les deux personnes participant aux activités des clubs de loisir, il y a une qui fréquente son club qu'une fois par mois, et l'autre encore moins souvent. En revanche, dans les deux cas, le nombre de personnes participant au club dépasse le chiffre dix. Ainsi, nous pouvons considérer les clubs comme un loisir et rencontre plutôt irrégulier et par à-coups, mais grandioses au niveau des personnes venues.

La dernière, quinzième question ciblait à démontrer, si les personnes profitaient du temps libre en compagnie, ou mieux avec quelle fréquence elles le passaient entourées par au moins une autre personne. Nous avons proposé un échantillon entre la fréquence quotidienne et mensuelle. Nous avons constaté avec soulagement, que les deux catégories les plus choisies étaient celles avec les deux fréquences les plus grandes. La majorité des personnes se sont décidés pour la plus grande fréquence, c'est-à-dire pour le loisir en compagnie de tous les jours. A part ça, nous avons trouvé parmi les réponses un tiers des personnes qui ont coché la fréquence hebdomadaire.

En résumé, les personnes âgées ne participent pas aux activités culturelles ou sociales, lesquelles leurs permettraient de rencontrer un grand nombre de gens, mais sont toujours entourées par leurs conjoints ou par des amis proches, afin de ne pas passer leur temps libre seules.

### **La critique du questionnaire**

Comme nous l'avons déjà avoué dans la partie précédente, durant le traitement des réponses, nous nous sommes rendu compte de quelques erreurs que nous avons commises en rédigeant le questionnaire. A présent, nous voudrions profiter de la possibilité de les commenter et nous nous permettons de noter certaines conseils.

Les sondés rencontraient des difficultés en répondant aux questions en pourcentage. Ils ont exprimés leur soucis d'imaginer le temps passé en faisant les activités diverses. Etant capable de dire combien de fois ils exercent une activité, ils se sont retrouvés incapable de juger le nombre de temps que cela représente par rapport aux autres activités. De ce fait, nous nous sommes aperçus du mauvais choix de la façon de mesurer ce temps.

De plus, nous n'avons pas explicitement dit, qu'il faut repartir cent pourcents, un fait évident de notre point de vue, mais perturbant pour les personnes âgées, ayant souvent une liaison froide et faible avec la statistique.

### **Les résultats des hypothèses**

Au départ, nous avons défini trois hypothèses principales. Permettons-nous de les examiner l'une après l'autre, pour ne pas omettre un aspect prépondérant.

La première hypothèse supposait, que « les personnes âgées qui ne partagent pas leur ménage avec une autre personne exercent moins d'activités collectives durant leurs temps libre ». Nous sommes repartis sur l'idée, que les personnes qui vivent seules, ont la moindre opportunité de croiser d'autres personnes, et à force d'habitude, une moindre motivation pour les rencontres. Nous pouvons constater, que cette supposition se montrait comme vraie. Cent pourcents de personnes, qui ne partagent pas le ménage avec une autre personne, font très peu d'activités collectives, et préfèrent celles desquelles ils peuvent profiter individuellement.

La deuxième hypothèse présumait, que « les personnes âgées qui sont régulièrement en contact avec leur famille se sentent moins esseulées ». Nous avons défini cette hypothèse pour pouvoir juger « objectivement » la mesure de la solitude chez les personnes âgées afin de la mettre en relation avec la façon et la fréquence de communication avec leur famille. Nous avons espéré de prouver, que le contact régulier avec les proches peut substituer en quelque sorte le vide créé par la perte du travail, ou des amis. Nous parlons de la perte des amis, car nous ne pouvons pas ignorer l'omniprésence de la mort dans le cas des personnes rentrées dans la période du troisième ou plutôt quatrième âge. Effectivement, il n'était pas évident de traiter la solitude, puisqu'il s'agit de quelque chose de très personnelle, très difficile à avouer, tant plus à juger. Pourtant, nous espérons avoir rassemblé les informations nécessaires pour pouvoir affirmer ou démentir l'hypothèse définie. En définitive, les réponses étaient ambiguës. Elles nous ont montré, que d'un côté, les personnes âgées en contact régulier avec leur famille se sentent moins esseulées, mais de l'autre, que le contact en soi ne garantit pas un sentiment positif. Autrement dit, les

personnes âgées se sentent grâce aux appels téléphoniques et rencontres moins seules, mais il y a toujours le sentiment de solitude.

La troisième hypothèse proclamait, que « les personnes âgées qui fréquentent un club de loisir sont satisfaites d'une fréquentation moindre de leurs proches ». Nous avons composé cette hypothèse en espérant la fréquence plus grande des clubs de loisir. De ce fait, nous avons un échantillon très modeste de la population pour répondre à celle-ci. Néanmoins, nous avons expertisé les réponses, et nous avons pu démentir le lien entre les clubs de loisir et le besoin du contact avec la famille. Même les personnes qui participent à une activité du club de loisir, contactent leur famille quotidiennement, ou toutes les semaines. Ainsi, la fréquence du contact ne varie pas selon la participation au club.

## **Conclusion**

Pour conclure, nous voudrions exprimer le plaisir sincère d'avoir rédigé ce mémoire de licence sur l'interdisciplinarité au sein du champ de la vieillesse. Notre sentiment provient d'espérer observer une grande utilité de notre apport. Celle-ci s'effectue dans deux niveaux différents.

Au premier niveau, nous voyons une contribution générale. Plus précisément, nous avons apporté et résumé des informations utiles pour plusieurs parties de la société. Par ces parties nous voulons dire les individus soit de l'âge ciblé, soit toutes les autres personnes, qui possèdent l'envie d'élargir leur connaissance de celui-ci. Aux premiers mentionnés, nous pouvons apporter le point de vue plein de compréhension, ainsi que des informations pratiques sur la retraite. Aux deuxièmes mentionnés, nous transmettons non seulement les informations peut-être nouvelles, mais aussi le message important, que la vieillesse est une période de la vie comme une autre, certainement parfois très difficile, et qu'il faut la respecter en tant que telle.

Au deuxième niveau, nous observons un avantage personnel. L'opportunité de rédiger un travail aussi complexe d'une telle ampleur en français, nous a beaucoup servi. Dans un premier temps, nous avons eu l'occasion d'affronter des lectures scientifiques. Celles-ci nous ont développé l'esprit critique ainsi que la capacité d'argumenter. De plus, étant dans la langue française, ces lectures nous ont beaucoup apporté de vocabulaire et la connaissance d'expressions françaises. Dans un deuxième temps, nous voulons souligner le nouveau point de vue que nous avons assimilé pendant les lectures diverses. Ce point de vue consiste en une prise de conscience, que nous jugeons les personnes âgées sans connaître tous les soucis auxquels elles doivent faire face. La claqué morale était essentielle non seulement pour les jeunes pleins de préjugés, mais aussi pour nous même. Ainsi, nous avons élargi notre connaissance de la culture française, de la langue française, ainsi que de la période de la vie, qui nous attend également un jour.

## Résumé

Průmyslová revoluce odstartovala v 18.století změny v oblasti vědy a techniky, které zásadním způsobem ovlivnily naši společnost. Rozvoj medicíny například přispěl k prodloužení délky lidského života. Kulturní změny zároveň zapříčinily změny demografické situace, tedy ukazatelů jako je porodnost a úmrtnost, a tak se začalo projevovat takzvané stárnutí populace. Nárůst populace třetího a čtvrtého věku se ovšem ukázal jako problematický, a to zejména z ekonomického hlediska. Především proto, že na poměru mezi aktivní a pasivní složkou populace závisela funkčnost důchodového systému. Následkem změn byl tento mnohokrát projednáván a také reformován. Množství osob důchodového věku navíc dostávalo do úzkých sociální aparát, který neměl dost pracovních sil ani míst v domovech důchodců. Možná i proto jsou staří lidé někdy považováni za “zátěž“ pro společnost a musí se potýkat s projevy nesympatií, nepochopením či omezováním.

Vedeni zájmem o tento nově vzniklý společenský fenomén jsme provedli první průzkum a objevili nepřeberné množství vědních disciplín, které se tématem stáří zabývají. Proto jsme zvolili jako téma bakalářské práce právě interdisciplinaritu stáří. Cílem práce tedy bylo poukázat na tento aspekt a rozebrat jej optikou tří základních společenskovedních disciplín: z pohledu sociologického, ekonomického a filozofického. Přestože se jedná o téma, týkající se společností takřka všech vyspělých zemí, rozhodli jsme se zaměřit čistě na realitu Francie, a to z dvou hlavních důvodů. Prvním bylo zaměření našeho studia, a druhým osobní zájem o francouzskou kulturu a touha po rozšíření obzorů v oblasti sociálně-ekonomické. Při hledání zdrojů jsme narazili na nízkou dostupnost tématicky zaměřených knih ve francouzském jazyce. Proto jsme využili i ekonomických rubrik dostupných na internetu. Ve snaze nemíchat české a francouzské realie jsme se opírali výhradně o francouzsky psané články a publikace.

Práci jsme se rozhodli rozčlenit přehledně podle jednotlivých vědních disciplín. První kapitolu jsme proto věnovali sociologickému úhlu pohledu na stáří, druhou kapitolu pohledu ekonomickému a třetí pohledu filozofickému. Nyní si dovolíme stručně rozebrat obsah jednotlivých kapitol.

Jak jsme již zmínili, první kapitola měla za úkol ukázat sociologický náhled na



problematiku stáří. Hned v úvodu jsme museli poukázat na fenomén “demografického stárnutí“, tedy změny demografických vlastností populace, které zapříčinilo prodloužení délky života. To se může jevit jako určité vítězství nad přírodou a příležitost užívat si déle života, ale statistiky ukazují i jeho negativní vlivy. Podle INSEE, Národního institutu statistiky a ekonomických studií, by měla být francouzská populace za stávajících podmínek v roce 2060 tvořená z jedné třetiny seniory. Jak jsme naznačili dříve, tato skutečnost by byla pro společnost fatální ve smyslu, že by aktivní část populace nemohla finančně zabezpečit tu neaktivní. V další části práce se snažíme vysvětlit důvody tohoto demografického stárnutí, které připisujeme kulturním změnám. Na jejich počátku stála především technická revoluce, která pozměnila uspořádání rodiny a především roli ženy. Ta zůstávala dříve nejčastěji v domácnosti, zejména proto, aby o ni mohla pečovat. Ale vynález elektřiny a posléze i mnoha domácích pomocníků ušetřil ženě mnoho času, svým způsobem ji v domácnosti nahradil a způsobil, že se její postavení do jisté míry vyrovnalo tomu mužskému. Ženy doslova zaplavily trh práce, začaly vydělávat a objevovat se v pozicích dříve vyhrazených pouze mužům. Tato částečná emancipace však měla klíčový dopad na společnost. Protože ženy byly v práci, měly méně času nejen na domácnosti, ale i na rodinu, a tak dochází k výraznému snížení porodnosti. K jejímu zvýšení nijak nepřispěla ani ekonomická krize, která potenciální rodiče odrazovala finanční zátěží, kterou by pro ně představoval přírůstek do rodiny. Jeden z prvních demografů Alfred Sauvy dokonce vyjadřuje názor, že si páry cíleně volily menší počet potomků ve snaze ušetřit prostředky pro vstup do vyšší sociální třídy. Dalším faktorem, který přispěl ke změně demografické situace, byla škola. Masifikace, tedy snaha zpřístupnit školy co největší masě studentů, vytvořila mnoho diplomovaných pracovníků pro málo pracovních pozic. Odkud pramení nezaměstnanost, horší životní podmínky a nové snížení porodnosti.

Druhá kapitola měla za cíl zhodnotit ekonomický pohled na stáří, tedy především přiblížit podmínky odchodu do důchodu. Hned v úvodu kapitoly jsme nastínili tvrdou realitu, totiž že možnost odejít na odpočinek se neřídí osobním prožitkem seniora, ale nutností finančně zajistit příští generaci. Proto můžeme sledovat, jak se v průběhu let posouvá věková hranice odchodu do důchodu, stejně jako nezbytná doba odvádění příspěvku do státní pokladny. Čtenář může projít vývoj finančního zabezpečení ve stáří od

samého počátku, kdy se o výdaje starala především rodina. Se vzrůstajícím počtem seniorů vzniká potřeba řešit tuto záležitost na státní úrovni. Protože se ale Francie nachází v komplikované ekonomické situaci, první navrhované projekty se setkávají s malou přízní. První skutečná povinnost odvádět příspěvek na stáří je zakotvena v zákoně z roku 1910, který je následován v roce 1945 vznikem Sociálního zabezpečení (La Sécurité sociale). Tato instituce založená Pierrem Laroquem položila základy dnešnímu systému, upravenému v letech 1993 a 2003.

Třetí část jsme zasvětili filozofickému pohledu na věc ve snaze objasnit, jak se měnil pohled na stáří v průběhu historie. V úvodu komentujeme skutečnost, jak negativní byl v 16. a 17. století a přirovnáváme ho k dnešnímu, ještě temnějším. Poté se čtenářem projdeme všechna období historie, počínaje nejstaršími civilizacemi. Tyto kultury jsou ovlivněné mýty, které oslavují dlouhověkost; důležitá rozhodnutí, zejména v oblasti práva, mají na starosti různé rady starších. Naproti tomu starověké Řecko stáří nepřeje, kult mládí a krásy se neshoduje s obrázkem zvrásněných a povadlých starců. Římští stoikové dovedou tento pesimismus do extrému: je třeba zemřít dříve, než se život stane příliš těžký. Doporučovaná je umělá regulace délky života, tedy sebevražda. Období středověku nechává na stáří úplně zapomenout. Rozkvět církve a velké množství válek smazává věkové rozdíly. Jak zahalení mniši, tak válečníci skrytí v brnění unikají možnosti hodnotit jejich stáří, věk je informace nedůležitá. Jak už jsme naznačili, v období 16. a 17. století stáří nebylo přáno, renesance oslavovala antické ideály mládí a krásy. Situace se však oproti antice vyostřuje, dochází k upalování čarodějnic, k ridikulizaci stáří a k zaměňování fyzické opotřebovanosti a psychického zdraví. Dále můžeme pozorovat, že stáří se stává hodnotou relativní, mnozí autoři o sobě píšou jako o starcích ve čtyřiceti letech, zatímco jiní se utkávají na bitevním poli dlouho po šedesátce. Osmnácté století se jeví ve vztahu ke stáří optimističtější. Hnutí Lumiérovců nabádá k hlubšímu zkoumání člověka a začíná se zabývat doposud opomíjenými složkami společnosti: dětmi a starými lidmi. To pramení ze skutečnosti, že těch posledně zmiňovaných přibývá, a společnost je zkrátka už nemůže přehlížet. Jejich obliba ale vzrůstá, a dříve upalované čarodějnice se mění v přívětivé babičky obklopené spokojenými vnoučaty. V 19. století však počet starých osob dále roste a sociologové začínají mluvit o "sociálním problému", což naznačuje, že jde o spíše nechtěnou složku populace. Jak jsme zmiňovali v části předešlé, domovy pro přestárlé se začínají plnit a prostředky na jejich zabezpečení krátit, a tak se stávají pro společnost

skutečnou obtíž. Na druhou stranu můžeme zaznamenat některé výjimečné osobnosti, produktivní a inspirující i v pokročilém věku, jako je například Victor Hugo, kteří tento obrázek napravují. Na závěr čerpáme především z podnětných připomínek Catherine Bergeret-Amselek, která poukazuje na dnešní téměř hulvátský pohled na stáří. Seznamuje nás s termínem “ageismus“, který označuje určitý druh šikany starších lidí, ať už na pracovišti nebo kdekoli na veřejnosti. Proto navrhuje dívat se na stáří jen jako na další etapu dospělosti.

Poslední kapitolu jsme věnovali výzkumu s přímými aktéry každodennosti stáří. Cílem výzkumu bylo vytvořit si představu o jejich životě, a především o trávení volného času, které jsme se snažili dát do vztahu s pocitem osamělosti. Tři vyjádřené hypotézy se vztahovaly právě k vazbě mezi způsobem trávení volného času, vybraných aktivitách a kontaktem s rodinou nebo s ostatními členy domácnosti. Výzkum prokázal, že starší lidé navštěvují málo zájmových klubů, společenských a kulturních událostí, ale málokdy tráví svůj čas osamoceni. Mají bohatý kontakt s rodinou, díky němuž se cítí méně osaměle.

V závěru jsme vyjádřili naši radost nad možností zpracovávat toto téma, protože vidíme přínos hned ve dvou rovinách. Jak v rovině globální, s ohledem na rozšíření obzorů jak starší, tak i mladší generace, tak v rovině osobní. Četba odborné literatury rozšířila naše jazykové schopnosti i kritickou mysl. Zpracovávání problematiky také samozřejmě upravilo náš pohled na nejstarší generaci a otevřelo nám oči, co se týče jimi zakoušených příkoří. Tuto “morální facku“ jsme potřebovali stejně intenzivně jako mládež plná předsudků.

## Bibliographie

### Revue et articles

- ⌚ Guegano Yves. Les retraites en France. In: *Santé, Société et Solidarité*, n°1, 2007. Les retraites. pp. 27-36.
- ⌚ Hairault Jean-Olivier, Langot François, Sopraseuth Thepthida. Retraite choisie et réduction des déficits. In: *Revue française d'économie*. Volume 18 N°3, 2004. pp. 75-136.
- ⌚ Thiveaud Jean-Marie. La lente construction des systèmes de retraite en France de 1750 à 1945. In: *Revue d'économie financière*. N°40, 1997. Les systèmes de retraite, structure(s), défis et perspectives. pp. 21-54.

### Livres

- ⌚ Bergeret-Amselek, Catherine : La vie à l'épreuve du temps. Desclée de Brouwer : Paris, 2009
- ⌚ Bois, Jean-Pierre : Histoire de la vieillesse. Presses Universitaires de France : Paris, 1994
- ⌚ Borne, Dominique : La société française : Années 1930 – 1990. Adagp : Paris, 1996
- ⌚ Chalmin, Philippe : La France au XXe siècle : Une siècle d'économie et de société française en 100 graphiques. EUREL-SFAC : Paris, 2000
- ⌚ Montoussé, Marc : 100 fiches de lecture : Les livres qui ont marqués le XXe siècle en économie, sociologie, histoire et géographie économiques. Bréal: Paris, 1998
- ⌚ Tarnaud, Nicolas : Comment financer votre retraite. Marabout : Italie, 2004

### Sources internet

- ⌚ <http://www.conseil-etat.fr/fr/pierre-laroque/>
- ⌚ <http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/securite-sociale.php>
- ⌚ [http://www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf/histoire\\_secu.pdf](http://www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf/histoire_secu.pdf)

- ⌚ <http://www.musee-assurance-maladie.fr/histoire/reperes-chronologiques/la-naissance-de-la-securite-sociale>
- ⌚ <http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/retraites-2010-debat/reformes-retraites-1993-2008.html>
- ⌚ <http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/retraites-2013-debat/reformes-retraites-1993-2012.html>

## Annexe



UNIVERZITA KARLOVA  
V PRAZE

Université Charles, Département de la langue française

---

### **VOUS ET VOTRE TEMPS LIBRE**

---

#### *Etude : Structure familiale et la façon de passer le temps libre*

*Dans le cadre de mon mémoire de Licence, je réalise une recherche afin de mieux comprendre la façon de passer le temps libre des personnes âgées, cette partie de population qui est en mode de croissance mais reste fragile.*

*Ceci est un questionnaire anonyme. Il nous servira à des fins collectives et non individuelles. Pour y répondre, il faut avoir plus de 60 ans.*

*Nous vous remercions d'avance de bien vouloir répondre aux questions qui vous sont proposées en cochant la ou les cases correspondant à la réponse choisie. Si vous ne savez pas très bien y répondre, choisissez la réponse la plus proche de votre situation. Si vous ne savez pas du tout y répondre, ne répondez pas. Et si la question ne vous concerne pas, passez à la question suivante indiquée.*

#### **Votre situation familiale**

**1. Êtes-vous :** (Cochez la réponse de votre choix)

- Un homme ?                       Une femme ?

**2. Quel âge avez-vous ?**

- 60 à 75 ans                       75 et plus

**3. Cochez la case qui correspond à votre situation actuelle :**

- Célibataire     En union libre ou pacsé(e)     Marié(e)  
 Divorcé(e)     Veuf/veuve

**4. Combien d'enfant avez-vous ?**

- Aucun     1-3     4 et plus

**5. Combien de personnes vit dans votre ménage?**

- 1     2-4     5 et plus

**6. Avec quelles personnes vivez-vous? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)**

- Mon conjoint     Ma famille     Mes amis  
 Je vis seul(e)     Autres, précisez : .....

**7. Vous êtes en contact avec votre famille :**

- Tous les jours     Toutes les semaines     Tous les mois  
 Tous les ans     Moins que une fois par an

**8. Cette fréquence vous paraît :**

- Suffisante     Insuffisante

## **Votre temps libre**

### **9. Dans votre temps libre, vous pratiquez les activités (notez-le en %):**

- Passives (télé, repos...) : .....%       Actives (promenade, bricolage...) : ....%

### **10. Il s'agit d'activités (notez-le en %)**

- Individuelles : .....%       Collectives : ....%

### **11. Il s'agit d'activités (notez-le en %)**

- Manuelles (couture, bricolage...) : .....%       Intellectuelles (lecture, étude...) : .....%
- Sportives (balade, danse,...) : .....%       Culturelles (théâtre, cinémas...) : .....%
- Sociales (rencontres, diner...) : ....%

### **12. Fréquentez-vous un club de loisir ?**

- Non       Oui, celui-ci : .....

### **13. Si oui, combien de fois vous y allez?**

- Tous les jours       Plusieurs fois par semaine
- Une fois par semaine       Plusieurs fois par mois
- Une fois par mois       Moins qu'une fois par mois

### **14. Si oui, combien de personnes y participent ?**

- Moins de 5 pers.       De 5 à 10 pers.       Plus de 10 pers.



**15. Vous profitez du temps libre en compagnie :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Tous les jours       | <input type="checkbox"/> Plusieurs fois par semaine |
| <input type="checkbox"/> Une fois par semaine | <input type="checkbox"/> Plusieurs fois par mois    |
| <input type="checkbox"/> Une fois par mois    | <input type="checkbox"/> Moins d'une fois par moi   |

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.